



# Basse-Zorn

[www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr)

BULLETIN D'INFORMATION N°49  
JUN 2023

## Des ateliers jardinage en Basse-Zorn !



**Basse-Zorn**  
Communauté de communes



Retrouvez-nous sur Facebook :  
[www.facebook.com/ccbassezorn](https://www.facebook.com/ccbassezorn)



## Sommaire

p. 2	Édito
p. 3	Décryptage
p. 4 à 5	Vie communautaire
p. 6 à 7	Budget
p. 8	Économie
p. 9 à 10	Technique
p. 11 à 15	Environnement
p. 16 à 17	Aide à la personne
p. 18 à 20	Jeunesse
p. 21 à 24	Culture & Tourisme



## La Maison des Services

### Horaires d'ouverture de la Maison des Services :

Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Président et Vice-Présidents :  
accueil sur rendez-vous.



Bulletin  
d'information  
de la Communauté  
de communes  
de la Basse-Zorn

34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT  
Tél. 03 90 64 25 50 - www.cc-basse-zorn.fr  
info@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger  
Comité de rédaction : Commission  
Communication

Crédits photos :  
Communauté de communes  
de la Basse-Zorn, Madeos, CeA,  
Société des courses de Hoerd, AJBZ,  
CINE Munchhausen

Réalisation, impression :  
Pointillés 03 88 81 10 47  
Imprimé sur papier certifié PEFC™  
ISSN 1638-4180  
Dépôt légal : juin 2023

## Edito

Chers habitants et chefs d'entreprise de la Basse-Zorn, dans un contexte mouvementé, marqué par une inflation forte, qui renforce la nécessité de sobriété globale, notre Communauté de communes continue d'œuvrer pour le développement du territoire et le bien-être de ses habitants.

Elle déploie depuis plusieurs années de nouveaux services au bénéfice de ses citoyens dans le cadre de la mise œuvre de son projet de territoire 2030, tout en restant en cohérence avec les orientations budgétaires communautaires.



Ainsi, l'Ecole de musique intercommunale vous proposera pour sa deuxième rentrée une offre de cours diversifiée au travers de la formation musicale et de la pratique instrumentale, individuelle et collective.

La compétence « aide à la personne » mise en place poursuit son enracinement avec des programmes d'activités seniors et aidants renouvelés, ainsi que des actions inédites telle que la guinguette itinérante semestrielle. Toutes remportent un franc succès et nous vous en remercions !

Notre territoire, ses communes-membres et ses habitants étaient par ailleurs demandeurs de solutions pour la petite enfance. Là encore, la Communauté de communes y répond en proposant dès septembre 2023 un Relais Petite Enfance qui permettra de contribuer, par de l'information, du conseil et le travail avec les professionnels de la petite enfance du territoire, à notre objectif que chaque parent puisse trouver un mode de garde pour son enfant sur notre territoire !

L'attractivité économique du territoire connaît un nouvel essor avec le lancement des travaux de viabilisation de l'EcoParc Basse-Zorn fin juin, afin que les futures entreprises puissent y initier leurs travaux début d'année 2024. En parallèle, une réflexion sur la modernisation du Parc d'activités du Ried sera prochainement lancée afin de mieux répondre aux exigences climatiques et entrepreneuriales actuelles.

Dans le domaine de l'environnement, notre politique de réduction des déchets engagée depuis de nombreuses années s'est intensifiée par la mise en place de nouvelles règles de tri et de collecte des déchets. Les résultats portent déjà leurs fruits grâce à la récupération de tous les emballages plastiques dans le bac de tri et à la valorisation des biodéchets. Pour continuer la démarche, des ateliers de sensibilisation sur le compostage ou encore sur le jardinage sont ouverts aux habitants de notre intercommunalité.

La 7<sup>e</sup> édition de la Basse-Zorn à l'An Vert a rejoint cette dynamique, en abordant cette année la consommation raisonnée, avec un public encore une fois présent pour ce beau rendez-vous environnemental et convivial.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce numéro, nous continuons de faire avancer de multiples projets. Alors que les vacances d'été arrivent, le tourisme n'est pas en reste grâce à la création en cours d'une aire de camping-car qui permettra de développer l'offre d'hébergement, sans oublier les balades nature de découverte du patrimoine naturel de la Basse-Zorn.

**A toutes et à tous, je souhaite une lecture enrichissante, de très belles vacances et un excellent été.**

**Halte ni guet, an scheni Ferie in Alli.**

## DES PERMANENCES ET SERVICE GRATUITS AU PLUS PRÈS DES CITOYENS



### Service des impôts : DRFiP

La **Direction Régionale des Finances Publiques** et la Communauté de communes de la Basse-Zorn ont créé un **réseau de proximité**.

Une **permanence est accessible pour les usagers particuliers des finances publiques**, exclusivement **sur rendez-vous**, dans les locaux de la Communauté de communes situés à Hoerdt.

Dès maintenant vous pouvez prendre votre rendez-vous sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), depuis votre espace particulier, jusqu'à 48 heures avant la tenue de la permanence, soit le vendredi précédent celle-ci.

**Créneaux des permanences** : les **mardis de 14h à 16h30** en **semaines impaires**

**Prendre rendez-vous en ligne** : [www.impots.gouv.fr/contacts](http://www.impots.gouv.fr/contacts)

## Paielement de proximité

Nous vous rappelons que les **factures de service public** (d'eau, d'ordures, ménagères, périscolaires, etc.) peuvent être réglées **directement auprès d'un buraliste** présentant le logo ci-contre.

Vous pourrez y effectuer **vos paiements en espèces, jusqu'à 300€, ou par carte bancaire**. Pour cela il vous suffit de vous munir du **QR Code** figurant sur votre facture.

**Les buralistes agréés en Basse-Zorn :**

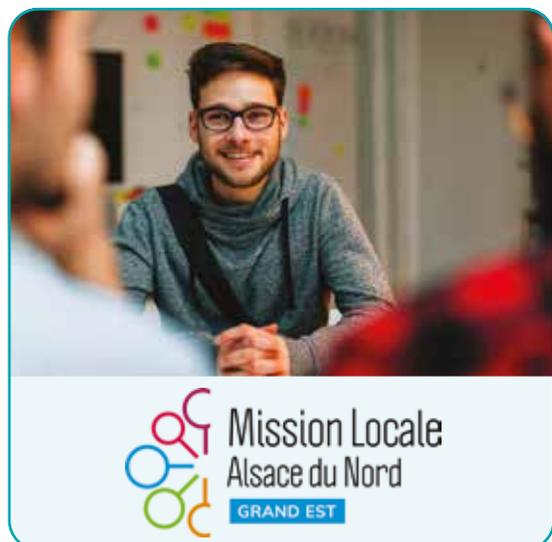
**Geuderthheim** : T P STEPHAN "LE VICTOR", 52 rue du Général de Gaulle

**Weitbruch** : TABAC PRESSE, 45 rue Principale

**Weyersheim** : MA PETITE BOUTIK, 84 rue Baldung Grien

**Retrouvez toutes les adresses autour de chez vous sur :**

[www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite)



## Mission Locale

pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

Les missions locales pour l'**insertion professionnelle et sociale** des jeunes sont, en France, des organismes chargés d'aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion. Les **16 - 25 ans** peuvent bénéficier d'un **suivi personnalisé** dans le cadre de leurs démarches concernant l'**emploi**, les **formations** mais aussi la **santé**, les soucis de **mobilité** et de **logement**. Chacun, selon son niveau, ses difficultés, ses besoins, peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son projet professionnel et mettre en place les étapes de sa réalisation pour accéder à un emploi et s'y maintenir. Une permanence, sur rendez-vous, a lieu à la Maison des services.

**Créneaux des permanences** : les **mardis de 14h à 17h** en **semaines paires**.

**Prendre rendez-vous** : Noémie VERCELLONE

Tél. 03 88 05 44 44 - Courriel : [noemie.vercellone@mlalsacenord.fr](mailto:noemie.vercellone@mlalsacenord.fr)

## De nouveaux arrivants à la Maison des services

**D**epuis quelques mois, de nouveaux recrutements ont eu lieu à la Communauté de communes de la Basse-Zorn afin de remplacer des agents en mobilité ou pour répondre aux besoins des nouveaux services à la population.

### Caroline DOLLÉ de RAVINEL

**Directrice générale des services** depuis début mars 2023, Caroline DOLLÉ de RAVINEL a d'ores et déjà commencé à impulser une dynamique positive, structurée et guidée par une volonté de créer du lien et de la cohérence dans les services et avec les différents acteurs du territoire. En lien direct avec le Président et en interface avec les sept Vice-présidents, elle participe à la définition des orientations de la collectivité et à leur déclinaison opérationnelle, au travers de nombreux projets dans des domaines très variés.

### Aline BAUEMLER

Au sein d'une équipe en expansion, notamment avec l'intégration des agents d'enseignements artistiques de l'Ecole de musique de la Basse-Zorn, Aline BAUEMLER arrivée en décembre 2022, a la responsabilité des **ressources humaines** de la collectivité. Elle gère ainsi les dossiers de 47 agents soit 25,4 équivalents temps plein.

### Mathieu BOFF

**Chef de service de la police intercommunale** recruté en septembre 2022, Mathieu BOFF initie le projet souhaité par les élus de création et déploiement d'une police de proximité basée sur la bienveillance. Anciennement gendarme, il est actuellement en formation et entrera ensuite en fonction, en faisant respecter les règles, la loi et les arrêtés pris par le Président de la CCBZ ou les Maires des communes-membres. La police de la Basse-Zorn sera présente sur le territoire pour protéger les personnes et les biens, lutter contre les délits et incivilités, portant aussi bien sur les excès de vitesse ou le stationnement abusif que sur les atteintes à l'environnement, les dépôts sauvages de déchets, les tags ou encore le bruit.



De gauche à droite : Alexandre GLATTFELDER, Sarah ORIOT, Caroline DOLLÉ de RAVINEL, Aline BAUEMLER et Mathieu BOFF

### Sarah ORIOT

Arrivée fin mai 2022, cela fait un an que la **coordonnatrice seniors** arpente le territoire pour proposer et coordonner un programme d'actions pour les 60 ans et plus de la Basse-Zorn, en vue de favoriser l'autonomie des personnes et d'accompagner nos aînés.

Et ce n'est pas tout ! Elle développe également, en lien avec des professionnels de santé ou structures adaptées, des temps de répit et d'accompagnement pour les aidants.

### Alexandre GLATTFELDER

Afin d'assurer la gestion des différents projets de voirie et des chantiers du territoire, Alexandre GLATTFELDER a été recruté en février 2023. Occupant le poste de **technicien voirie et réseaux divers**, il œuvre au suivi et déploiement des projets d'aménagement de la Basse-Zorn en secondant le directeur des services techniques.

## Hommage à René ARLEN

**R**ené ARLEN, fondateur, 1<sup>er</sup> Président de 1993 à 2001 et Président d'honneur de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, est décédé le 28 avril à l'âge de 87 ans.

René ARLEN s'est fortement investi pour notre vie communautaire. Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Basse-Zorn, il a ensuite œuvré pour l'union des sept communes de Bietlenheim, Geudertheim, Gries, Hoerd, Kurtzenhouse, Weitbruch et Weyersheim, en fondant la Communauté de communes de la Basse-Zorn. Créée en 1993, il en assura la présidence jusqu'en 2001.

Ancré dans notre territoire, porteur d'une vision d'avenir pour son développement, René ARLEN a su mobiliser les élus autour du projet intercommunal, dans un esprit de service aux habitants et dans la valorisation des spécificités locales. Soucieux du bien-être des administrés, il a mis en place de nombreux services, encore existants aujourd'hui sur le territoire.

Cet esprit fondateur perdure dans notre collectivité aujourd'hui.



De gauche à droite : Denis RIEDINGER, Président, René ARLEN, Président d'honneur, Claude KERN, Président d'honneur et Sénateur

Retrouvez toutes les délibérations sur notre site internet : [cc-basse-zorn.fr/deliberations](http://cc-basse-zorn.fr/deliberations)

Le Conseil a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

19 DÉCEMBRE 2022

- **Fixation des tarifs** des redevances eau et assainissement et des tarifs ordures ménagères pour l'année 2023 (plus d'informations dans les pages budgets).
- Refonte et mise à jour des **statuts communautaires** : de nouvelles compétences ont été intégrées : mobilité, école de musique, police...
- **Adoption des avant-projets de voirie 2023** : concerne les travaux de renforcement du réseau d'eau potable rue des Potagers à Geuderthheim (coûts estimés à 150.000 € HT) et les travaux de voirie rue de la Gare à Hoerd (coûts estimés à 802.000 € HT).

30 JANVIER 2023

- **Adoption du projet de territoire du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)** : ce projet reflète la stratégie d'avenir de l'Alsace du Nord, avec toutes ses ambitions : aménagement de l'espace, transition climatique...

27 FÉVRIER 2023

- **Approbation des comptes administratifs 2022** des différents budgets et **affectation des résultats** de clôture 2022 du budget principal et des budgets annexes (plus d'informations dans les pages budgets).

27 MARS 2023

- **Signature du Contrat de Territoire Alsace avec la Collectivité européenne d'Alsace (CeA)** : mobilise des moyens en ingénierie et financiers, à hauteur de 167 millions d'euros sur la période 2022-2025 pour accompagner de manière ciblée la dynamique de chaque territoire d'Alsace (attractivité, environnement, écologie, cohésion sociale).
- **Tourisme, création d'une aire de stationnement pour les camping-cars** : plus d'informations dans les pages culture et tourisme.



Vue aérienne de l'emplacement prévisionnel de l'aire de camping-car



16 MAI 2023

- **Convention avec le PETR de l'Alsace du Nord sur l'expérimentation d'une plateforme de covoiturage** : pour une mission avec mise en place, gestion et animation d'une plateforme de covoiturage par le PETR pour une durée maximale de trois ans.



- **Plan de financement prévisionnel pour les pistes cyclable de la Basse-Zorn** : projet évalué à 2.350.000 € TTC pour l'axe Est-Ouest reliant Brumath à Gamsheim.
- **Fixation des tarifs de l'École de musique de la Basse-Zorn pour l'année scolaire 2023-2024** : plus d'informations dans les pages culture et tourisme.



# Compte administratif 2022



		Fonctionnement	Investissement
Principal	Dépenses	3 567 578,49 €	4 715 258,20 €
	Recettes	5 615 033,08 €	5 957 377,93 €
	Résultat	2 047 454,59 €	1 242 119,73 €
Eau	Dépenses	1 558 134,77 €	735 270,90 €
	Recettes	2 299 724,17 €	1 392 904,87 €
	Résultat	741 589,40 €	657 633,97 €
Assainissement	Dépenses	2 257 272,62 €	1 267 506,69 €
	Recettes	3 876 635,13 €	3 646 597,18 €
	Résultat	1 619 362,51 €	2 379 090,49 €
Ordures ménagères	Dépenses	1 443 863,25 €	113 891,07 €
	Recettes	2 248 353,56 €	1 908 839,27 €
	Résultat	804 490,31 €	1 794 948,20 €

## Tarifs eau et assainissement 2023

Eau	1,21 € HT le m <sup>3</sup>
Assainissement	1,85 € HT le m <sup>3</sup>



## Tarifs des ordures ménagères pour les particuliers en 2023

		Part fixe		Total part fixe	Prix de la levée supplémentaire (par bac)	
		Tarif de base	Forfait 12 levées		De 13 à 17	De 18 à 26
1/2 ménage	120L	65,00 €	32,40 €	97,40 €	2,70 €	4,00 €
Ménage	120L	130,00 €	32,40 €	162,40 €	2,70 €	4,00 €
	240L	130,00 €	63,60 €	193,60 €	5,30 €	7,80 €
	660L	130,00 €	187,20 €	317,20 €	15,60 €	20,00 €
	1 100 L	130,00 €	300,00 €	430,00 €	25,00 €	30,00 €

Carte prépayée de 10 entrées en déchèterie	150 €
Perte du badge « déchèterie »	10 €
Détérioration d'un bac	Dernière valeur d'acquisition
Supplément de facturation couvercle levé (bac 120 et 240 L)	10 €
Supplément de facturation couvercle levé (bac 660 L et 1100 L)	20 €
Bac à verrou	25 €
Remplacement « verrou »	10 €

## Le débat d'orientation budgétaire 2023

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités qui doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif. Le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'orientation budgétaire 2023 (ROB) le 27 février dernier. Il est disponible dans son intégralité sur le site de la Communauté de communes : [www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Budget](http://www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Budget).

Il y fait notamment état que le budget principal dégage à la fin 2022 un résultat de fonctionnement de 2.047.454 € (contre 1.587.597 € à fin 2021). Cette hausse est liée au dynamisme des recettes fiscales qui ont financé en partie la mise en place des nouveaux services à la population, ainsi qu'à la baisse des amortissements. Les soldes intermédiaires de gestion font ressortir une capacité d'autofinancement de 553.532 € et les opérations réelles d'investissement

présentent un excédent de 351.574 €. La marge ainsi dégagée de 905.106 € financera la montée en puissance des nouveaux services.

Les grands projets donnant lieu à inscription de crédits en 2023 sont les suivants :

- Travaux de voirie à Hoerd et Geudertheim (1.423.000 €)
- Création de 5 arrêts de bus (250.000 €)
- Travaux de renouvellement des poteaux d'incendie (120.000€)
- Mise en place de la géolocalisation de l'éclairage public (120.000€)
- Travaux de remise à niveau de la Maison des services : peinture intérieure, ravalement, ... (160.000 €)
- Création d'une aire de camping-car (150.000€)
- Extension de la Maison des Services (500.000€)

## Répartition pour 100 € de dépenses

54,28 €

### Environnement

- ▶ Eau
- ▶ Assainissement
- ▶ Ordures ménagères
- ▶ Démarche d'actions pour le développement durable
- ▶ Décharge de Geudertheim
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

9,50 €

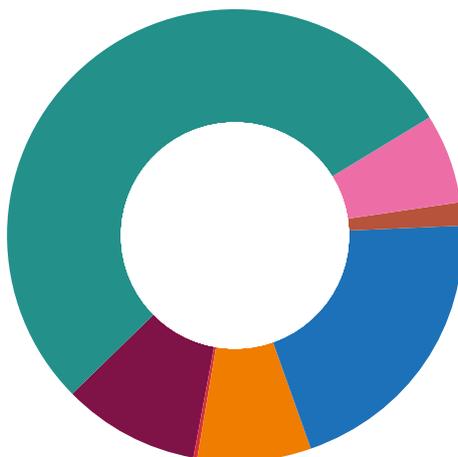
### Économie

- ▶ Aménagement des zones d'activités
- ▶ Animation économique (journées d'information pour les entreprises, etc.)

0,07 €

### Communication

- ▶ Bulletin / site internet
- ▶ Divers



6,41 €

### Famille

- ▶ Petite enfance
- ▶ Jeunesse
- ▶ Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes (MAPAD)

1,37 €

### Culture et tourisme

- ▶ Ecole de musique de la Basse-Zorn
- ▶ Action de langue régionale
- ▶ Circuits découvertes et aire camping-car

20,44 €

### Administration générale

- ▶ Entretien Maison des services, fournitures, rémunération du personnel...

7,92 €

### Aménagement urbain

- ▶ Voirie
- ▶ Poteaux incendie
- ▶ Pistes cyclables (études)

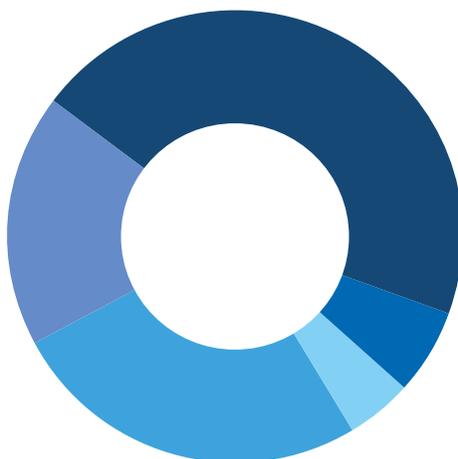
## Répartition pour 100 € de recettes

18,06 €

### Dotations Subventions et vente de terrain

25,72 €

### Recettes fiscales Redevances



45,39 €

### Réserves et autofinancement

6,05 €

### Autres

4,73 €

### Emprunts

## Focus sur certains ratios clés

	pour la CCBZ	pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle (chiffres 2021)
Taux d'épargne nette	37,02%	10,30%
Taux d'endettement	43,14%	73,00%
Capacité de désendettement	1,10 années	4,3 années

# Modernisation du Parc d'activités du Ried : lancement de l'étude

PROJET DE TERRITOIRE 2030

L'axe stratégique numéro 3 du projet de territoire 2030 de la Communauté de communes est de conforter la position économique de la Basse-Zorn en accompagnant les entreprises pour faciliter les transitions énergétiques, favoriser le développement de services aux entreprises et faire monter en qualité les zones d'activités (ZA) existantes dont certaines sont vieillissantes entrent également dans cette stratégie.

C'est dans cette perspective que la Communauté de communes souhaite requalifier « le Parc du Ried », une zone d'activités des années 70, de 120 ha à vocation industrielle et artisanale, d'importance régionale qui se trouve aujourd'hui à la croisée des enjeux de transition.

Il convient de la moderniser pour s'adapter aux nouvelles demandes des entreprises et faciliter son adaptation au changement climatique :

- réduction des îlots de chaleur,
- performances énergétiques et bioclimatiques des locaux d'activités,
- prise en compte des risques inondations,
- désimperméabilisation,
- promotion des mobilités durables...

Pour concevoir et engager cette transformation, la Communauté de communes envisage de se faire accompagner par l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg (ADEUS).

Cette démarche s'inscrit également dans une réflexion plus large menée avec le Réseau d'Ingénierie Territorial Alsacien (RITA).

L'action « Hackathon : quelle ZA pour demain ? » développée par l'ADIRA ainsi que l'inventaire des zones d'activités économiques de la Communauté de communes compléteront et enrichiront la réflexion.

Les entreprises du Parc d'Activités seront conviées à prendre part aux échanges et concertations (notamment sur l'analyse des besoins des entreprises et des usagers ainsi que sur les scénarios d'aménagement) par le biais de rencontres, d'ateliers et de questionnaires.



## EcoParc Basse-Zorn : lancement des travaux de viabilisation

L'aménageur BROWNFIELDS ayant obtenu les autorisations nécessaires, les travaux de viabilisation viennent d'être lancés et devraient être terminés pour la fin de cette année. Les entreprises pourront ainsi commencer à construire dès le début de l'année 2024.



## Les entreprises nouvellement implantées

### Bietlenheim

**MAINTENANCE INFORMATIQUE DE L'EST**, 5 rue des Lilas, réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques

### Geudertheim

**MADAME COURTAGE**, 9 bis rue des alouettes, activités des agents et courtiers d'assurances, activités auxiliaires de services financiers

### Hoerdt

**ALSADIFFUSION SARLU**, 47 rue de la République, garde-corps

**ACTHYLIS**, 5 grand rue, création, conception et pose de réalisations publicitaires

**HOME DESIGN REALISATION**, 31 rue de la République, travaux de menuiserie

**AKOR IMMOBILIER SAS**, 76 rue de La Wantzenau, agence immobilière

### Hoerdt - Parc d'activités du Ried

**L'ATELIER DE LA RENOVATION 67**, 6A rue de l'Industrie, fumisterie, couverture zinguerie

**ENERGY HOME**, 7 rue de l'Industrie, vente et pose de solutions de chauffage durable et renouvelable, panneaux solaires et photovoltaïques, travaux d'isolation intérieure et extérieure

**TRWD SAS**, 6A rue de l'Industrie, location de véhicules industriels

**DEPANNAGE VOLETS SERVICES ALSACE**, 2D rue Ampère, travaux de menuiserie métallique et serrurerie

**BOALU SARL**, 2D rue Ampère, travaux de menuiserie bois et PVC

**MSK SAS**, 8 rue Ampère, agence immobilière

### Weitbruch

**PRESS DIGITAL & MORE**, 51 rue Principale, toutes activités de conseil en communication, de formation et de représentation d'intérêts auprès des pouvoirs publics, des professionnelles et des tiers

### Weyersheim

**AFFLUENCE 2005**, 141A rue de la République, achat, vente, de sneakers et autres chaussures, d'articles d'habillement et d'accessoires et de tout article de collection ; organisation d'événements promotionnels, festifs, culturels ou artistiques en rapport avec la mode

### Weyersheim - Zone d'activités

**D'HAUSSY SOLUTIONS INTERNATIONAL SAS**, 2 rue de la Gravière, travaux d'impression, conseils et études dans la création de bases de données et de tous documents destinés à la communication et à la vente

...  
Vous représentez une entreprise et vous venez de vous installer ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez être référencé dans notre prochain bulletin intercommunal ! [info@cc-basse-zorn.fr](mailto:info@cc-basse-zorn.fr)

# Audit de voirie pour les rues de la Basse-Zorn

La Communauté de communes a confié la réalisation d'un audit de voirie au Cabinet GEOPTIS (Groupe La Poste) en août 2022 pour connaître l'état général du patrimoine routier qui relève de la compétence du territoire (hors routes départementales notamment).

Connaître l'état des routes permettra d'opérer des actions de prévention et d'amélioration sur ces dernières. Un des intérêts certains de connaître également les routes en bon état, est d'intervenir dès l'apparition de petites dégradations. Cela permet de maintenir les routes en bon état à des coûts raisonnables, c'est ce que l'on appelle des actions préventives.

Pour mener à bien cet audit il a été nécessaire de créer et de numériser le référentiel de la voirie du territoire. Cette opération a consisté à trier et hiérarchiser les différents types de routes, à situer les voies, à établir le découpage des tronçons de la voirie et à calculer le linéaire.

Le relevé de l'état de la voirie et des trottoirs a été effectué par des véhicules de La Poste équipés d'une caméra associant une position et une image. Un bureau d'étude spécialisé a visionné et qualifié les dégradations observées selon les méthodes du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (IFSTTAR) pour constituer la base de données.

120,52 kilomètres de réseaux de voirie ont fait l'objet du diagnostic dont les résultats comprennent par exemple les dégradations suivantes : arrachements, fissures, pelades, nids de poule, etc.



A partir de ces dégradations, il est possible de calculer 3 notes différentes :

- une **note Surface** qui reflète l'état de la surface de la chaussée,
- une **note Structure** qui reflète l'état de la structure de la chaussée,
- une **note Globale** qui reflète l'état général de la chaussée (combinaison des deux premières).

Les résultats de la voirie de la Basse-Zorn sont bons, avec une note Globale de 7,23/10, et se situent au-dessus de la moyenne nationale (autour de 5/10). Ce diagnostic du réseau routier sera un appui précieux pour établir, à partir d'un logiciel d'aide à la programmation d'entretien, le prochain Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur nos voiries.

## Etat général du réseau de Communauté de communes de la Basse-Zorn



### Notes moyennes du réseau de Communauté de communes de la Basse-Zorn

Note surface

**7,04**



Note structure

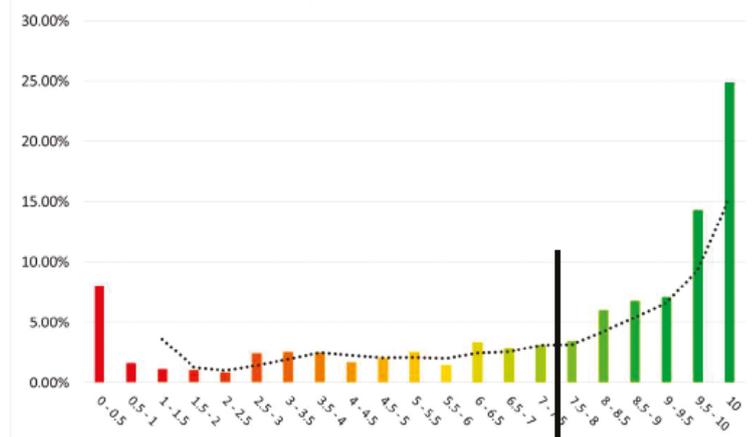
**7,39**



Note globale :

**7,23**

### Répartition de l'état des routes du réseau de Communauté de communes de la Basse-Zorn



Moyenne : 7,23

# Travaux en cours, terminés et à venir

## Travaux à venir

### Geudertheim

**Rue des Potagers** : aménagement de la voirie, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et fibre (démarrage des travaux prévu à la mi-août)

**Rue de l'Industrie et rue des Meuniers, micro-zone d'activités** : aménagement de la voirie définitive comprenant des stationnements, caniveaux, espaces verts et plantations, mise en œuvre de la couche de roulement de la chaussée et du revêtement en enrobés des trottoirs (démarrage des travaux prévu à la mi-juillet)

### Hoerd

**Rue de la Gare** : renforcement du réseau d'eau potable



**Rue du Ried, entre l'ouvrage de franchissement de l'autoroute et la rue des Métiers** : renforcement du réseau d'eau potable dans le cadre de sécurisation de la ressource en eau potable

## Travaux en cours

### Geudertheim

**Rue des Potagers** : renforcement du réseau d'eau potable



## Travaux terminés

### Weyersheim

**Rue de la Prairie, lotissement Les Vergers** : aménagement de la voirie définitive comprenant des zones de stationnement, mise en œuvre de la couche de roulement de la chaussée et du revêtement en enrobés des trottoirs



### Bietlenheim

**Rue du Jardinier** : aménagement de la voirie, mise en place de l'éclairage public, des réseaux secs, des réseaux d'eau potable et d'assainissement



**Vous déménagez, emménagez, vendez votre bien ?**  
Pensez à faire modifier votre abonnement eau sinon vous restez destinataire et redevable des factures.  
Formulaires disponibles sur le site [cc-basse-zorn.fr](http://cc-basse-zorn.fr)

# Lutter contre les dépôts sauvages

**M**alheureusement, le territoire est fréquemment confronté à des dépôts sauvages de particuliers et également de professionnels peu scrupuleux (dépôts de centaines de pneus de manière répétée en forêt de Gries et bien d'autres...)

## Qu'est-ce qu'un déchet sauvage ?

Un déchet sauvage est un déchet apporté ou déposé clandestinement par des particuliers ou des entreprises dans un endroit non prévu à cet effet. Sont considérés comme déchets sauvages : les déchets jetés par les fenêtres et les déchets laissés au bord de routes.



## Qui contacter en cas de dépôt sauvage ?

Si vous observez un cas de dépôt sauvage, vous pouvez contacter la mairie, la police intercommunale ou la gendarmerie. Ils pourront constater l'infraction et appliquer les dispositions du code de l'environnement et des arrêtés municipaux pour lutter contre les dépôts sauvages.

## Quelles sont les peines encourues en cas d'infraction ?

Selon leur gravité, les infractions peuvent être punies d'une amende et/ou d'une peine d'emprisonnement. Des peines complémentaires peuvent également être prononcées.

## Sanctions :

Dans les textes de lois, l'amende est a minima de 135 €, majorée à 375 € si elle n'est pas payée dans les délais. En cas de non-règlement, un juge peut fixer une amende allant de 750 € à 1 500 €, avec confiscation du véhicule utilisé pour transporter les déchets (le cas échéant).

Les communes de la Basse-Zorn, face aux recrudescences et à l'ampleur des dépôts sauvages, se sont accordées sur un arrêté municipal plus dissuasif et proportionné aux constats, stipulant les éléments suivants :

- Le responsable du dépôt sauvage de déchets sera mis en demeure de procéder à son élimination dans un délai déterminé.
- Dans l'impossibilité d'identifier l'auteur de l'infraction, le propriétaire du terrain pourra être retenu pour responsable (cas de tolérance des dépôts, acceptation ou facilitation par négligence, ou encore abstention d'informer les autorités municipales de leur existence).
- Faute d'avoir procédé à l'élimination du dépôt de déchets dans le délai imparti, il y sera procédé d'office aux frais du responsable.
- En cas de mise en demeure restée infructueuse, le Maire pourra appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office et l'amende qui peut aller de 1 500 € à 15 000 €.
- Le cas échéant, il sera ordonné au responsable de verser à la commune une somme répondant au montant des travaux à réaliser.

# Ensemble, appliquons les nouvelles consignes de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, de nouvelles consignes sont entrées en vigueur concernant votre poubelle jaune.

Celles-ci simplifient votre geste de tri puisque désormais vous pouvez mettre dans votre bac jaune tous les emballages ménagers (plastiques, métalliques, papiers et cartonnés). Ces emballages n'ont pas besoin d'être rincés mais ils doivent impérativement être vides de tout reste alimentaire. Ils doivent également être déposés **en vrac** dans votre bac de tri et **ne pas être imbriqués** les uns dans les autres.

L'ambassadeur du tri de la Basse-Zorn contrôle régulièrement vos bacs de tri afin d'y détecter d'éventuelles erreurs. Le même type de contrôle est réalisé à l'usine de tri où sont envoyés nos déchets. Depuis le début d'année, **certaines erreurs apparaissent régulièrement** avec la présence constatée :

- de sacs d'ordures ménagères,
- d'objets en plastique,
- de restes alimentaires,
- d'emballages non vides,
- d'emballages imbriqués

Toutes ces erreurs ont des conséquences sur la chaîne de tri car si un trop grand nombre est constaté au centre de tri, tout le camion est refusé et doit repartir vers l'usine d'incinération.

Il y a donc un **coût environnemental** important puisque des déchets conformes sont finalement incinérés et parce que le camion fait deux trajets au lieu d'un. Mais il y a également un **coût financier** car **ces erreurs coûtent cher à la collectivité\*** et sont ainsi répercutées l'année suivante sur le montant de votre facture de la redevance incitative.



**ERREUR : présence de SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES**



**ERREUR : présence d' OBJETS EN PLASTIQUE**



**ERREUR : présence de RESTES ALIMENTAIRES**



**ERREUR : présence d' EMBALLAGES NON VIDES**



**ERREUR : présence d' EMBALLAGES IMBRIQUÉS**

...  
\*En 2022 ce sont environ 150 tonnes de déchets issus du bac jaune qui ont été refusés pour un coût d'environ 35 000 €.

## Bacs de tri : adoptez les bons gestes !

pot de yaourt  
sandwich  
film plastique  
canettes, conserves, capsules

VIDÉS  
ET NON IMBRIQUÉS

- ✓ Jeter les déchets en vrac, bien séparés
- ✓ Les emballages plastiques, métalliques, papiers et cartons
- ✓ Vider les emballages (sans les laver)

- ✗ Ne pas imbriquer les déchets
- ✗ Ne pas enfermer les déchets dans un sac
- ✗ Ne pas déposer les objets en plastiques (brosses à dents, cabas, cintres, jouets cassés...) qui vont dans le bac ordures ménagères



De janvier à mai 2023 :  
**151 588 kg** de biodéchets  
 ont été collectés en Basse-  
 Zorn, soit une moyenne de  
**8,55 kg par habitant**  
 sur les 5 mois.

## Allons plus loin, **valorisons les biodéchets !**

**D**epuis le début de l'année, vous pouvez trier vos **déchets alimentaires** (épluchures, restes de repas, os et arêtes de poissons, coquilles, etc.) et les **apporter dans des bornes spécifiques pour qu'ils soient valorisés en biogaz** au lieu d'être incinérés.

Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, vous pouvez consulter la carte interactive : [www.cc-basse-zorn.fr/bornes-biodechets](http://www.cc-basse-zorn.fr/bornes-biodechets)

Durant les trois premiers mois, près de 100 tonnes de déchets alimentaires ont été collectés !

...  
 Pour que cette nouvelle collecte continue d'être un succès, venez récupérer **gratuitement un bioseau** et des **sacs en papier kraft** dans votre mairie ou à la Maison des services à Hoerdt.

**Bien utiliser ce matériel est primordial :**

- Jetez vos déchets alimentaires **enfermés dans un sac papier kraft** (et ce afin de garder le tambour des bornes propres), ils sont faits pour cela ;
- Un seul sac suffit pour contenir vos déchets (inutile d'en superposer deux), il ne faut y mettre **aucun liquide** pour conserver la solidité du sac.

**Attention :** les sacs biosourcés ou compostables plastiques ne sont pas acceptés.

## Bornes biodéchets, **comment ça marche ?**



**1**  
 Placez un sac kraft dans votre bio-seau puis déposez-y vos déchets de cuisine (restes alimentaires).



**2**  
 Pour ouvrir l'abri-bac, appuyez sur la pédale en bas à droite de la borne biodéchets.  
 Déposez votre sac kraft dans la borne (ne jamais déposer sans sac).

Si la borne ne s'ouvre pas c'est qu'elle est pleine, dans ce cas veuillez déposer dans une autre borne biodéchets ou revenir ultérieurement.



**essuie-tout et mouchoirs**



**huiles et autres liquides**



**emballages**



**litières et cendres**



**déchets verts**

## Des gestes simples pour réduire vos biodéchets

**E**n matière de déchets, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! La Communauté de communes s'inspire de cette maxime et organise des ateliers anti-gaspillage et de réduction des déchets.

Fort du succès des **ateliers d'initiation au compostage** organisés l'an passé, ceux-ci sont reconduits en 2023. Quatre ateliers ont déjà eu lieu à Bietlenheim, Geudertheim, Gries et Hoerd.

Les ateliers sont gratuits et réservés aux habitants du territoire de la Basse-Zorn. Ils sont tous proposés à deux horaires : 16h - 17h et 17h - 18h. À l'issue de ces ateliers, un bon vous sera délivré pour retirer gratuitement votre composteur (sur rendez-vous). Inscrivez-vous vite aux prochains ateliers en téléphonant au 03 90 64 25 50 :

- **Weitbruch**, cour de la mairie : vendredi 23 août
- **Weyersheim**, médiathèque Le Trait d'Union : vendredi 22 septembre
- **Kurtzenhouse**, club house, chemin des loisirs : mercredi 11 octobre



Atelier compostage à Weyersheim

## La Basse-Zorn étoffe ses ateliers pour l'environnement

**S**ur la thématique du **jardinage au naturel**, trois ateliers ont déjà été organisés depuis l'automne dernier sur les thématiques de la gestion de l'eau ou l'aménagement de son jardin sans effort.

Ces ateliers ont réuni **plus de 60 personnes**. De nouveaux ateliers se dérouleront cet automne. Dès parution des prochaines dates, ne tardez pas à vous inscrire car le nombre de place est limité !

Et puisque c'est en agissant sur la source des déchets que nous préserverons notre environnement, des **ateliers de « cuisine anti-gaspi »** ouverts aux familles seront programmés également à l'automne.

Atelier « jardinage au naturel » avec visite de jardin le 29 avril 2023 à Gries



# La Basse-Zorn à l'An Vert : tous Consom'acteurs !

Une nouvelle réussite pour cette 7<sup>e</sup> édition ! Dimanche 4 juin, près de 1.500 personnes sont venues découvrir comment devenir des Consom'acteurs (thème de cette année), auprès des 40 stands et ateliers. 5 pôles étaient représentés : alimentation, valorisation des déchets, textile, numérique et énergie & mobilité.

En amont de cette journée, des actions de sensibilisation auprès des scolaires ont été portées par la collectivité. Ainsi, entre février et avril des ateliers pour « prendre conscience de l'impact de notre consommation sur notre planète », animés par la Maison de la Nature de Munchhausen se sont déroulés auprès des classes de CM1 et CM2 de toutes les écoles de la Basse-Zorn. Ces ateliers ludiques et créatifs, adaptés pour les enfants, ont permis d'aborder la consommation et les méthodes anti-gaspi.



Mardi 30 mai, tous les élèves de CE1 et CE2 du territoire ont pu assister au spectacle « Nyamabana » de la compagnie DOUNYA, à la médiathèque Le Trait d'Union à Weyersheim. 3 représentations se sont succédé pour sensibiliser et questionner les élèves sur : « produire, consommer, jeter... L'objet acquis rend-il heureux ? Qu'est-ce qui réjouit profondément les cœurs des humains ? ». Cette fable musicale et théâtrale, écologiste, légère et optimiste qui invite à la sobriété heureuse a été un véritable avant-goût de notre 7<sup>e</sup> édition de la Basse-Zorn à l'An Vert.



« [...] Ce spectacle était non seulement amusant, poétique, interactif mais surtout plein de sens quant à cette question centrale. Les enfants en sont ressortis plus riches. Il donne matière à réfléchir aux élèves comme aux adultes. Merci encore. » Samuel ZASIECZNY (enseignant à l'école de Kurtzenhouse)



## Le village d'initiatives locales

Le village d'initiatives locales avec de nombreuses animations autour de la sobriété tout au long de la journée. Crédits photos : Madeos images



Troc de graines et plantes animé par les bibliothèques et la CCBZ



Jeux vidéo alternatifs avec Radom Bazar



Fabrication d'oyas et de pâte à papier avec la CCBZ



Jeu du tri sur le stand de la CCBZ



Atelier de réparation de vélos par Vélostation



Echassiers

### La Basse-Zorn a du talent !



Atelier jazz - Ecole de musique de la Basse-Zorn

Démonstrations acrobatiques de trapèze et numéro sur chaise - Marine POMPA et Marion SCHUH

### Les spectacles et concerts



Les contes de Maïkan

Démonstrations de skateboard et de trottinette freestyle - NL Rolling School

Concert blues rock Thomas Schoeffler Jr & The Rusty Riffles

## Première édition de la **Guinguette en Basse-Zorn**

**D**imanche 19 mars 2023 à Geudertheim au Waldeck, sous l'organisation de la Commission Aide à la personne et de sa Présidente Christiane WOLFHUGEL et en présence du Président de la collectivité Denis RIEDINGER, s'est déroulée la première édition de la guinguette à destination des seniors de la Basse-Zorn.

Cette initiative s'inscrit dans le projet de territoire « Basse-Zorn 2030 ». Deux fois dans l'année, la guinguette dite « itinérante », se déplace dans les communes de la Basse-Zorn, avec comme objectif de lutter contre l'isolement social et la précarité.

Cette première guinguette, sous l'impulsion des 13 élus de la commission aide à la personne, a rassemblé lors d'un **événement convivial, festif et musical**, 80 habitants du territoire. La coordinatrice seniors, Sarah ORIOT, et le Président du Comité des Fêtes de Geudertheim, Yves OLMANN, ont assuré l'organisation de cette journée.

La prochaine édition de la guinguette, à destination de **60 ans et plus** de la Basse-Zorn se déroulera le 29 octobre à l'Espace La Forêt à Gries, vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire.

**L'avis des participants :** « A Volltraffer ! (Une réussite totale) », « A refaire très vite ». (DNA)



## Les seniors de la Basse-Zorn ont **la main verte !**



**D**epuis le vendredi 3 mars à lieu tous les vendredis après-midi, l'atelier jardinage pour les seniors de la Basse-Zorn, dans la commune de Bietlenheim. Cet atelier porté par la Communauté de communes est subventionné par la CeA et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie dans le cadre de la Conférence des Financeurs.

Dans ce contexte, la commune de Bietlenheim a mis à disposition une parcelle à proximité de l'atelier de Jus de pommes. L'atelier de jardinage permet aux seniors de **maintenir un lien social** et de **partager leurs savoir et créativité** auprès des autres participants. Sous l'encadrement de l'animatrice nature de la Maison de la nature de Munchhausen, Marion LY, le projet a pris forme davantage à chaque séance. Les participants ont créé le jardin à leur guise et en osmose avec les éléments naturels qui les entourent en préservant la biodiversité locale.

**L'avis de participants :** « Je prends du plaisir à venir au jardin avec le groupe et à partager différentes expériences », « j'apprends des nouveautés sur le jardinage (semer, cultiver, entretenir) »



## Questions à Christiane WOLFHUGEL, Vice-Présidente déléguée à l'Aide à la personne

### Quelles fonctions exercez-vous à la CCBZ et ailleurs ?

Dans la continuité de mes mandats précédents à la CCBZ, je suis **Présidente de la commission des Finances et de l'Aide à la personne** depuis 2008.

Mon engagement m'a permis d'être élue **Conseillère d'Alsace** depuis 2021 après un mandat de Conseillère Départementale depuis 2015.

Dans le prolongement de mes compétences professionnelles dans les milieux médico-sociaux et de la dépendance, je suis **Vice-Présidente de la commission Santé et Autonomie de la Personne** à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Les mêmes raisons m'ont amenée à accepter en 2016 la **Présidence de l'EHPAD « La Solidarité »** à Hoerd.

### Comment définiriez-vous « l'aide à la personne » et qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

C'est une **démarche de proximité**. On identifie et on répond aux besoins quotidiens des personnes en perte d'autonomie physique, psychique afin qu'elles puissent continuer à vivre à domicile.

L'aide à la personne c'est de l'humain, on (re) donne des occasions d'échanger et de partager des activités pour préserver le lien social. On facilite le quotidien. On crée des réseaux entre tous les acteurs du territoire (intervenant, CCBZ, élus, partenaires sociaux).

### Quels sont les projets développés sur le territoire de la Basse-Zorn et quelles sont les évolutions de ces dernières années ?

Avec la CeA et les caisses de retraites, l'offre d'actions de prévention seniors et de soutien aux aidants s'est enrichie et développée au travers différents projets : avec la plateforme de répit Le Trèfle de Bischwiller et l'accueil de jour, l'EHPAD de Hoerd, la guinguette seniors (2 fois dans l'année), les activités aux résidences seniors de Weyersheim et Geudertheim. Nous restons ouverts à toute autre suggestion ...



Christiane WOLFHUGEL, Vice-Présidente déléguée à l'Aide à la personne

### A quoi servent les ateliers à destination des seniors ?

Les ateliers ont pour objectif de faire de la **prévention pour retarder la perte d'autonomie**. Il s'agit de prévenir l'apparition de pathologies et maladies chroniques, de maintenir les capacités physiques, sensorielles et cognitives le plus longtemps possible.

Dans une démarche globale de **bien vieillir à domicile**, la CCBZ cherche, au travers des ateliers, à promouvoir le lien social, à adopter des comportements favorables au maintien de la bonne santé et à améliorer la qualité de vie en favorisant la participation à la vie sociale, culturelle et intergénérationnelle.

### La CCBZ propose des actions pour les aidants, mais qui sont « les aidants » ?

Les aidants sont des personnes d'âges différents qui aident dans les actes de la vie quotidienne et qui **s'occupent à titre non professionnel** et de manière régulière ou occasionnelle, **d'un proche** de son entourage en situation de dépendance, de handicap ou de longue maladie.

### Quels sont les futurs projets dont pourrait bénéficier les seniors et aidants de la Basse-Zorn ?

La nouvelle programmation seniors et aidants 2023-2024 proposera des ateliers qui ont bien fonctionné par le passé mais également des nouveautés, comme par exemple : l'initiation à la création par le verre, le pilates, la cuisine, mais aussi une nouvelle édition de la guinguette en octobre.

Parallèlement de nouvelles actions vont voir le jour, développées notamment par la **coordinatrice seniors Sarah ORIOT** qui planifie les différents projets depuis un an sur le territoire : dynamisation du réseau de bénévoles, mise en place de référents seniors par quartier, création d'un journal « infos-seniors », ouverture aux échanges intergénérationnels avec les périscolaires, les écoles, le collège, ...



Sarah ORIOT,  
coordinatrice  
seniors

## Nouveau programme d'activités pour les seniors et aidants

Le programme du 1<sup>er</sup> semestre 2023 des actions à destination des seniors pour lutter contre la perte d'autonomie ainsi que, celles du soutien aux aidants s'achève fin juin. **160 seniors et 50 aidants ont participé aux activités.**

Les actions seniors et aidants proposées sont subventionnées par la Conférence des Financeurs de la Collectivité européenne d'Alsace, la CARSAT et la Communauté de communes de la Basse-Zorn. Ainsi la collectivité peut proposer des activités variées aux 60 ans et plus et aux aidants du territoire.

Découvrez les activités proposées pour le 2<sup>e</sup> semestre dans le dépliant joint au bulletin :

- pour les seniors des ateliers prévention des chutes, gestion du stress, mémoire, pilates, marche nordique pour les initiés, ...
- pour les aidants des ateliers d'art thérapie, musicothérapie, gym, sylvothérapie, ...

...

Réservation auprès de la CCBZ au 03 90 64 25 50 ou [coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr](mailto:coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr) (places limitées)



## Le Relais Petite Enfance de la Basse-Zorn va ouvrir ses portes en septembre !

Il aura fallu plus d'un an de rencontres, de discussions et de travail en interne pour aboutir à cette réalisation inscrite dans le projet de territoire 2030 de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

Désormais, cet aboutissement en direction des acteurs de la petite enfance et des familles du territoire n'est plus qu'une question de semaines puisque l'ouverture est prévue en septembre, à la prochaine rentrée scolaire 2023/2024.

Différentes étapes auront été nécessaires comme détaillé dans le précédent bulletin (décembre 2022), et plus récemment, la création d'un emploi d'animateur responsable dédié au RPE ou encore la détermination d'un lieu pour cette nouvelle structure qui sera également itinérante pour être au plus proche de l'ensemble de ses usagers.



### Qu'est-ce qu'un Relais Petite Enfance (RPE) ?

En quelques mots, les RPE sont des lieux de proximité dédiés à l'accueil du jeune enfant. Ce sont des **lieux d'informations, de rencontres et d'échanges** qui s'adressent à la fois aux parents ainsi qu'aux professionnels de l'accueil individuel.

Ils **accompagnent les parents** dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil :

- en les informant sur l'ensemble de l'offre existante sur le territoire,
- en facilitant la mise en relation avec les assistants maternels, et le cas échéant avec les gardes d'enfants à domicile,
- en les accompagnant pour répondre à des besoins spécifiques notamment des horaires atypiques,
- en les accompagnant dans leur rôle de particulier employeur.

Ils **accompagnent les assistants maternels** :

- en les informant sur le cadre d'exercice du métier,
- en les guidant dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur monenfant.fr,
- en proposant des temps d'échanges entre assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles,
- en organisant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels,
- en facilitant leur départ en formation continue.

Sur notre territoire, le siège du RPE sera situé à **Weyersheim**, juste en face de l'aire de jeu et des équipements sportifs et culturels au **1, Rue de la Prairie**.



Les locaux utilisés seront partagés au sein de l'actuelle résidence seniors de la commune.

Des **permanences délocalisées dans les communes-membres** seront organisées selon un planning d'accueil.

A l'heure de la parution de cet article, la responsable du RPE, Madame Edwige GERARD, a été employée et communiquera prochainement sur l'ouverture et le fonctionnement de la structure.

Le projet est en cours de déploiement et nécessitera un temps d'adaptation pour remplir pleinement toutes ses fonctions, mais cet espace dédié représente d'ores et déjà une réelle plus-value en termes de service sur notre territoire.

...  
Pour tout renseignement concernant le RPE, consultez la page [cc-basse-zorn.fr/rpe](https://cc-basse-zorn.fr/rpe) ou contactez la Communauté de communes au **03 90 64 25 50**.



## Actions proposées par l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn (AJBZ) aux collégiens

Une année de plus pleine de projets au sein du collège Baldung Grien à Hoerdt. En plus des deux créneaux par semaine (mardis et jeudis) où l'équipe de l'Animation Jeunesse investit une partie du restaurant scolaire pendant la pause médiane, pour proposer une heure de jeux de société aux collégiens, elle effectue également une **action pédagogique par niveau d'âge**.

Le début d'année a été consacré au **harcèlement scolaire** avec les 6<sup>e</sup>. L'AJBZ a coanimé avec la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) le jeu « la bête noire ». Cet outil pédagogique reprend sous la forme d'un jeu de rôle, les mécanismes et les sentiments induits par le harceleur et le harcelé.



Les 5<sup>e</sup> du collège Baldung-Grien ont pu tester un outil en cours de développement sur les **pratiques et valeurs démocratiques**. Les élèves, via leurs retours, participent à l'amélioration de cet outil à destination des collégiens.

Les 4<sup>e</sup> ont également bénéficié d'une coanimation de l'AJBZ et la Collectivité européenne d'Alsace sur un support traitant de **l'estime de soi**. La compréhension et

l'écoute de son corps, les réactions physiologiques, sont autant de messages permettant la construction d'une bonne estime de soi pour avancer sereinement dans sa vie de collégien.

Les 3<sup>e</sup> quant à eux, ont été réceptifs à une **sensibilisation sur la vie affective et la sexualité** grâce à un nouveau jeu pédagogique acquis par la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC) Alsace « K'est-ce t'en sexe ». Ce dispositif favorise la discussion, balaie certains a priori et permet aux jeunes de mieux comprendre les différents aspects de la sexualité.

Cette année, très riche en actions, a permis de tester de nouvelles méthodes d'approches pour **aborder de nombreux sujets d'actualité avec les adolescents**, qui pourront être proposées aux nouvelles générations dès la rentrée prochaine.



## Le Conseil Intercommunal des Jeunes en visite à Paris

Le 22 février dernier, les jeunes élus du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) se sont rendus à Paris en train afin de visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat. Cette journée de découverte des institutions a été rendue possible notamment grâce aux Sénateur Claude KERN et Député Vincent THIEBAUT que nous remercions.



*Matinée à l'Assemblée Nationale*



*Devant l'Assemblée Nationale*



*Après-midi au Sénat avec Claude KERN, Sénateur de la circonscription du Bas-Rhin*



*A la sortie du Sénat*



*Pause devant Notre Dame avant de repartir en Alsace*

## Projet collaboratif : réalisation de courts métrages

Le Conseil Intercommunal des Jeunes, l'Animation Jeunesse, l'Ecole de musique et le Service Environnement de la Basse-Zorn ont réussi le défi de réaliser des vidéos courtes pour les réseaux sociaux expliquant les nouvelles consignes de tri !

De l'idée de scénario, à l'écriture du script en passant par le jeu d'acteur, ils ont œuvré à toutes les étapes de la réalisation avec l'aide de Thomas Lincker, vidéaste professionnel.



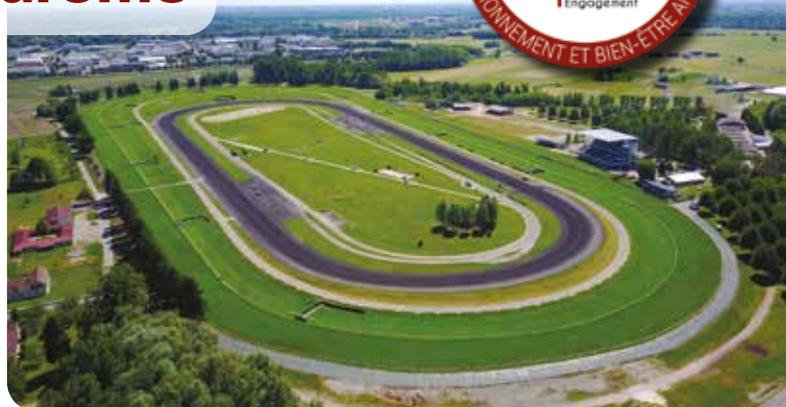
Visionnez le résultat !



## L'hippodrome de Hoerd labellisé EquuRES Hippodrome

Le label EquuRES est la première démarche de qualité en faveur du bien-être animal et de l'environnement spécifiquement développée pour la filière équine. Afin de pouvoir labelliser l'Hippodrome de Strasbourg, employés et bénévoles ont dû répondre à un cahier des charges rigoureux.

L'obtention ce label est liée à une sensibilisation aux bonnes pratiques à la fois pour les professionnels et visiteurs qui fréquentent l'hippodrome et pour ceux qui en assurent l'entretien. Des critères tels que les modalités d'utilisation de l'eau pour l'arrosage ou les soins aux animaux, la consommation électrique, la gestion paysagère du site et la préservation des écosystèmes, le traitement des déchets, l'environnement sanitaire pour les chevaux... sont pris en compte. Ainsi l'hippodrome de Hoerd a valorisé et mis en place de nombreuses bonnes pratiques pour le bien-être animal et pour l'environnement et devient le 40<sup>e</sup> hippodrome labellisé parmi les 233 hippodromes en activité en France.



Plus d'informations sur [hippodrome-strasbourg.fr](http://hippodrome-strasbourg.fr) et sur la page Facebook : Hippodrome de Strasbourg-Hoerd



### Visite du périscolaire de Geudertheim à l'hippodrome

Autre sensibilisation, celle des enfants du périscolaire de Geudertheim qui ont pu visiter les endroits d'habitude inaccessibles de l'hippodrome (écuries, tribunes hautes, étage technique, salle des commissaires ou encore vestiaires des jockeys) pendant les vacances de printemps.

Peut-être des vocations se sont-elles révélées auprès de ces jeunes visiteurs ! Si d'autres structures de la Basse-Zorn souhaitent faire découvrir ce lieu insolite du territoire, elles peuvent contacter l'hippodrome pour organiser une visite.

Contact : 03 88 51 32 44  
secretariat@hippodrome-strasbourg.fr

## Une aire de camping-car pour développer le tourisme

Dans le cadre de son projet de territoire 2030, la Communauté de communes souhaite développer l'attractivité touristique du territoire en améliorant notamment l'offre d'hébergement, aujourd'hui quasi inexistante.

La création d'une aire de camping-car s'inscrit dans cette démarche et offre une solution efficace et pérenne pour attirer les touristes.



Vue aérienne de l'emplacement prévisionnel de l'aire de camping-car.



La « destination Basse-Zorn » bénéficie d'une bonne situation aux portes nord de Strasbourg, à proximité de l'Allemagne et idéalement accessible par le nœud autoroutier. Son cadre de vie de qualité et la richesse de son patrimoine bâti et paysager constituent un réel potentiel pour accueillir des camping-caristes qui assureront un flux continu de visiteurs sur l'année.

Ainsi, une aire de camping-cars d'environ 15 places sera créée courant 2024 sur la commune de Geudertheim, sur un terrain végétalisé, proche de la gare de Hoerd, à proximité d'une piste cyclable sécurisée, de la forêt et de son parcours de santé, du circuit « Sur les bords de la Zorn », d'un espace prévu pour devenir, à terme un espace de loisirs structurant pour le territoire....

Les prochaines étapes sont : l'aménagement du terrain par la collectivité accompagnée d'un bureau d'études spécialisé, puis remise de l'équipement à un opérateur qui pourra en faire la promotion des richesses de notre territoire auprès de ses adhérents camping-caristes !





## ÉCOLE DE MUSIQUE

# Les concerts de l'Orchestre des jeunes

L'orchestre des jeunes de l'École de musique, sous la baguette de Christelle LITT, s'est produit à de multiples reprises depuis le début de l'année. Etant la « vitrine » principale de l'établissement d'enseignement artistique, il est très sollicité.

Il s'est produit le 19 janvier dernier pour les vœux du maire à Gries, puis le samedi 28 janvier pour le concert annuel des pratiques collectives de l'école de musique à l'Espace la Forêt à Gries. L'orchestre a animé ensuite la caravane du don du sang à Kurtzenhouse le samedi 25 mars. Il a également assuré avec brio la première partie du concert de l'Harmonie de Weyersheim le 1<sup>er</sup> avril dernier. Enfin, le mois de juin sera également riche en événements avec la participation à la fête de la musique à Gries le 20 juin et à la fête d'été de la ville de Hoerdt le 30 juin.

Une première année de fonctionnement pour l'École de musique intercommunale et **déjà 5 concerts pour l'orchestre des jeunes**. En avant la musique !

## Les mercredis musicaux

Les mercredis musicaux sont un cycle d'auditions multi-instruments qui ont eu lieu au mois de mars, de 19h à 20h15 dans une des salles des quatre pôles d'enseignement (Geudertheim, Gries, Hoerdt et Weyersheim). Le public était présent avec une centaine de personnes à chacun des rendez-vous !

Ces auditions ont permis aux élèves qui le souhaitaient de se produire devant un public et présenter l'évolution de leur travail en cours d'année.

L'idée principale a été de mélanger les différentes classes instrumentales afin d'offrir un « mini-concert » varié tant dans les styles, que dans les instruments afin de créer un lien entre les élèves, les professeurs et les parents des différentes classes concernées. De manière traditionnelle, chaque classe instrumentale a l'habitude de faire sa propre audition de classe en cours d'année et de fonctionner en vase clos. Dans le cadre des mercredis musicaux, l'ouverture a été de mise à tous les niveaux. Ce cycle d'auditions sera reconduit tous les ans, à la même période.



## Portraits des professeurs de Pratiques collectives



**Christelle LITT**  
professeure de batterie/  
percussions, dirige l'orchestre  
des jeunes de l'École de  
musique intercommunale.  
Composé d'une quinzaine  
de musiciens provenant de  
l'ensemble de notre territoire,  
leur répertoire aborde différents  
styles. L'orchestre répète  
le mercredi à l'Espace W  
à Weyersheim.



**Nick WERNERT**  
professeur de guitare, anime  
l'atelier de musiques actuelles,  
axé sur les musiques pop/rock  
des années 80 à nos jours.  
Les répétitions hebdomadaires  
se déroulent le mercredi soir  
à l'école des Cigognes à Hoerdt.



**Nadège HERINGER**  
professeure de guitare,  
s'occupe de deux ateliers de  
guitare classique, Rosace et  
Tremolo, tous les samedis,  
à l'école de musique de Gries.



**Nicolas KOENIG**  
professeur de trompette, gère  
l'atelier Jazz de l'École de  
musique, le lundi soir à l'école  
de musique de Gries.



Contactez l'école de musique intercommunale :  
[ecole-musique@cc-basse-zorn.fr](mailto:ecole-musique@cc-basse-zorn.fr) - 06 08 13 58 78

# Rentrée à l'École de musique de la Basse-Zorn pensez aux inscriptions 2023/2024 !



Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont d'ores et déjà ouvertes via le site internet de la Communauté de communes : [www.cc-basse-zorn.fr/Ecole-Musique](http://www.cc-basse-zorn.fr/Ecole-Musique)

## Dates à retenir :

**Samedi 9 septembre**, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h : journée portes ouvertes de l'École de musique de la Basse-Zorn, sur trois pôles d'enseignement : Gries, Hoerd et Weyersheim

**Mercredi 13 septembre à 19h** : réunions de pré-rentrée avec les professeurs pour les choix des créneaux horaires des cours individuels d'instruments

**Lundi 18 septembre** : rentrée avec la reprise de tous les cours

**Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle saison musicale !**

Contactez l'école de musique intercommunale : [ecole-musique@cc-basse-zorn.fr](mailto:ecole-musique@cc-basse-zorn.fr) - 06 08 13 58 78

## LANGUE RÉGIONALE

# Des ateliers cuisine parents-enfant en alsacien

La Communauté de communes a proposé une nouvelle activité en faveur de la promotion de l'alsacien : des ateliers parent-enfant en français et alsacien.

En collaboration avec l'ABAMA et Ramène ta quetsche, les parents et enfants (à partir de 6 ans) ont pu apprendre à préparer des recettes végétales et crues, tout en apprenant le vocabulaire alsacien, prima !

Parmi les ateliers thématiques des mercredis matin qui finiront le 5 juillet, les participants ont pu réaliser et déguster des energy balls, des boissons végétales, des rouleaux de printemps ou encore des boulettes de légumes.



Informations : [cc-basse-zorn.fr](http://cc-basse-zorn.fr)  
Inscriptions : 06 33 35 37 92  
[ramenetaquestche@gmail.com](mailto:ramenetaquestche@gmail.com)



## Semaines d'immersion en alsacien

Les semaines d'immersion en alsacien continuent, prochain rendez-vous en octobre 2023.

Plus d'informations à venir sur le site : [cc-basse-zorn.fr](http://cc-basse-zorn.fr)

Semaine d'immersion en alsacien de février 2023 sur le thème du carnaval

# Balades nature et patrimoine : les rendez-vous du 2<sup>e</sup> semestre 2023

## Les arbres de nos forêts

Pourquoi ne pas vous initier à l'identification des arbres, arbustes et lianes qui peuplent nos forêts alsaciennes ?

► **Mercredi 19 juillet, matin à Geudertheim**



## Qui vit sous ces feuilles ?

Partez à la découverte des petites bêtes du sol et de la forêt.

► **Mercredi 19 juillet, après-midi à Weitbruch**



## A la rencontre du chevreuil

Une occasion en or pour mieux les observer et en apprendre un peu davantage sur notre « gazelle » européenne !

► **Jeudi 27 juillet, matin (tôt) à Weyersheim**



## A la découverte des abeilles

Au programme, ouverture de ruches, découverte ludique de la société des abeilles, dégustation de miels...

► **Mardi 1<sup>er</sup> août, après-midi à Bietlenheim**



## Découvrir la forêt avec ses sens

Sentir l'humus, écouter le chant d'une mésange, déguster un élixir forestier, observer les couleurs, marcher pieds nus... Découvrez la forêt d'une autre manière et profitez de toutes les bonnes énergies que celle-ci offre...

► **Mercredi 2 août, après-midi à Gries**

## Au clair de lune

Venez explorer un coin de forêt avec ses ambiances crépusculaires.

► **Vendredi 8 septembre, soirée à Weitbruch**



## A la découverte de la forêt

En compagnie de l'animateur partez à la découverte de la forêt, entre les différentes essences d'arbres, les traces et indices animaux vous en apprendrez un peu plus sur la nature qui vous entoure.

► **Dimanche 24 septembre, matin à Gries**



## Les prairies du Ried

Au cours de cette balade, les participants pourront découvrir quelques belles prairies préservées.

**Samedi 7 octobre, matin à Weyersheim**



### Renseignements et réservations :

Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord  
03 88 86 51 67 - [agendacine@gmail.com](mailto:agendacine@gmail.com)

Balades gratuites pour les participants, financées par la CCBZ